



Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le 24/09/2025

ID : 039-213900137-20250922-D\_32\_25-AU



## DECISION 32/25

**Objet : Prestation d'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du contrat de concession en assainissement collectif pour la période d'août 2025 à fin 2027**

La Mairie de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 septembre 2025 validant l'adhésion à l'Agence d'Ingénierie du Jura (Territoires Ingénierie Jura),

### DECIDE

de retenir Territoires Ingénierie Jura, 17 Rue Rouget de Lisle 39039 LONS LE SAUNIER, pour un montant de 13 050 € HT soit 15 660 € TTC

Arbois, le 22 septembre 2025

La Maire,

